CNEF
CONSEIL NATIONAL
DES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

DÉCLARATION DE LOISY

Nous, Comité représentatif du CNEF et Comité d'animation du Pôle œuvres du CNEF, réunis en séminaire à Loisy (60) ce mercredi 3 Septembre 2014, affirmons avec joie la complémentarité des Églises et des œuvres. Cette rencontre constitue une première étape dans notre travail commun. Tout en étant conscients que la route est longue, nous nous engageons à :

1. Poursuivre la réflexion théologique sur la nature de l'Église (en particulier sur la relation Églises-œuvres), l'évangélisation et le service au sein du monde ainsi que sur le financement des Églises et des œuvres.
2. Nous approprier progressivement les implications de cette réflexion au niveau national et local.
3. Élaborer une charte de déontologie qui encourage les bonnes pratiques.
4. Définir en concertation entre Églises et œuvres les priorités des actions du CNEF en faveur du monde et dans un contexte qui évolue.
5. Encourager des synergies entre œuvres travaillant dans les mêmes domaines
6. Encourager le renouvellement intentionnel des cadres par le passage de témoin générationnel à la fois dans les œuvres et dans les Églises.
7. Développer le travail régional pour faciliter les interactions Églises-œuvres
8. Intégrer les réflexions évangéliques au niveau mondial qui peuvent nous aider à évoluer dans nos pratiques.

Nous désirons continuer la concertation, le dialogue et la collaboration réciproque pour que ces engagements deviennent réalité au sein du CNEF ainsi que pour des unions d'Églises ou des œuvres qui pourraient le rejoindre.

Déclaration approuvée à l'unanimité le 3 septembre 2014